



Les Ecrins
Parc National

Signalétique patrimoniale

Panneaux d'information et de valorisation
des éléments du patrimoine

La Grave

Le Villar d'Arène

Le Monétier-les-Bains



Principes généraux

Le choix s'est porté sur une signalétique de type lutrin, indépendante des ouvrages. Elle permet une vision élargie, celle du "photographe". Elle autorise une perception de l'ouvrage dans son environnement et le préserve de toute pollution visuelle et agression physique.

Les informations signalétiques sont regroupées chaque fois que possible : dans le cas d'ouvrages constituant des ensembles cohérents, mais aussi dans le cas d'éléments disjoints mais appartenant à un même espace de vie (le hameau). Ce principe permet de minimiser l'impact visuel de la signalétique dont le foisonnement pourrait devenir dommageable à l'environnement.

L'intérêt architectural des éléments concernés est variable, l'essence de leur valeur procède aussi de leur qualité de "témoins" d'une vie communautaire dont ils constituent à la fois le reflet et le symbole. La grande qualité de leur environnement, construit ou naturel, fait partie intégrante de leur identification en tant que patrimoine. Le groupement de plusieurs éléments en un même lieu, en situation de voisinage ou de co-visibilité, est lui-même porteur de sens car l'organisation et l'utilisation de l'espace sont indissociables de pratiques sociales, souvent révolues. Pour toutes ces raisons, ces éléments gagnent à être considérés dans un contexte élargi.



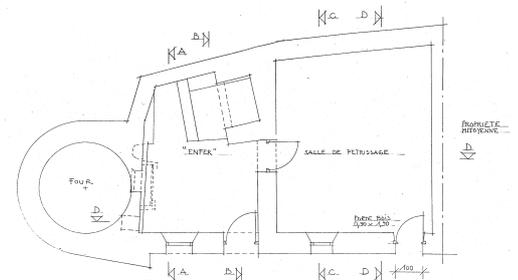
Les panneaux

- Petits lutrins (42 x 30 cm), exemple de signalétique relative à un édifice remarquable "isolé".
- Grands lutrins (42 x 60 cm), exemple de signalétique d'ensemble intéressant plusieurs éléments situés dans un hameau.

La mise en réseau

C'est un aspect essentiel du projet.

Dans un souci global de cohérence dépassant le cadre communal, l'édition de documents viendra construire une mise en réseau géographique et/ou thématique des éléments les plus remarquables. Des itinéraires de découverte, basés sur l'identité d'une vallée, ou sur certains types d'édifices (les moulins, les



fours...) inviteront les visiteurs à parcourir le massif et constitueront des outils sur lesquels les créateurs de produits touristiques pourront s'appuyer.



Les matériaux



De l'aluminium anodisé pour les panneaux

Les caractères innovant et expérimental de ce projet ont permis de se tourner vers des matériaux encore peu utilisés dans la réalisation de mobiliers d'interprétation. Après avoir étudié les caractéristiques de différents matériaux et procédés de fabrication, c'est la sérigraphie anodique sur aluminium qui est retenue (oxydation superficielle du métal).

Matériau noble, l'aluminium apporte sobriété et durabilité au projet. La technique de l'anodisation permet de sérigraphier textes et illustrations "dans la masse" du métal et garantit une forte résistance à toute dégradation. Un vernis mat, comportant un filtre anti-UV, est ensuite appliqué sur les panneaux. Il atténue l'effet réfléchissant du métal et protège les couleurs.

Du schiste ardoisier pour les piétements

Très présent en Haut Briançonnais (affleurements rocheux, marnes, éboulis, ou encore sur le toit de quelques maisons), le schiste est retenu pour la fabrication des supports.

Le gisement devait fournir des dalles de qualité durable (exemptes de pyrite et de marne) et d'épaisseur proche des 10 cm. La texture et les caractéristiques du schiste des ardoisières de Labassère (Pyrénées Atlantiques) répondent à ces exigences.

L'intention architecturale de ce projet de mobilier est de produire une réponse respectueuse du génie du lieu attentive au paysage proche ou lointain.

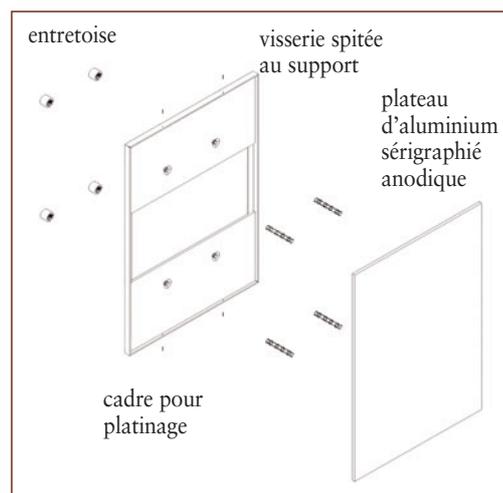
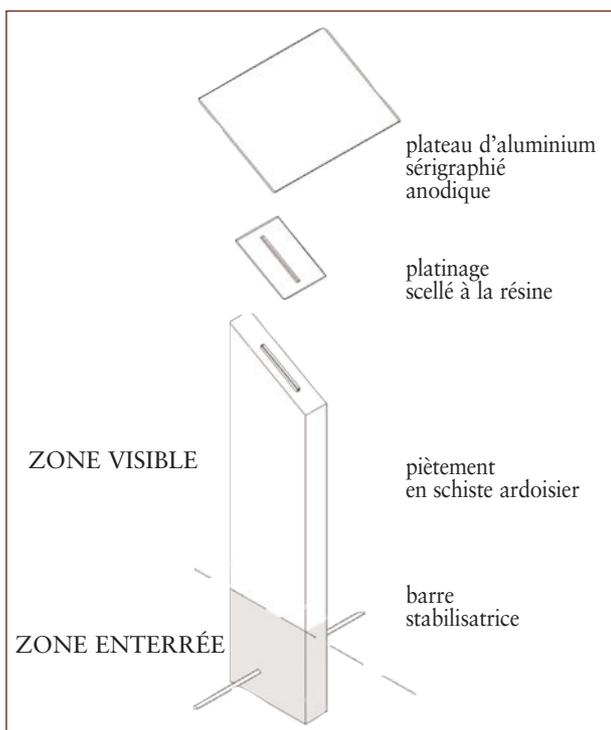
Si le schiste ardoisier convient à la réalisation d'une signalétique en Embrunais et Savinois Serre-Ponçon car très présent dans ces territoires, l'utilisation d'autres matériaux (bois, calcaire, granit...) pourraient être mis en scène ailleurs.

L'implantation

Les piétements, taillés dans la masse, sont arrivés prêts à être posés. Ils sont simplement fichés et scellés dans le terrain naturel, stabilisés par une barre métallique transversale. Le sol original (terre, motte d'herbe...) est restitué à l'identique pour

que la végétation y retrouve sa place, favorisant l'intégration de l'objet dans son environnement.

Les panneaux sont fixés sur des platines en aluminium, scellées à la résine sur les piétements.



Du fait de contraintes particulières, quelques panneaux ont dû être fixés directement sur des façades d'édifices ou de constructions voisines. Là encore, le système de fixation en aluminium est conçu pour privilégier la discrétion et assurer une bonne résistance aux agressions naturelles.



«...roches locales (granit, schiste et tuf), liés à la chaux hydraulique, et le mortier de blocage utilisé associe grave locale et terre tamisée...»

«...inspirée du modèle citadin et bourgeois des XVIIIe et XIXe siècles, est liée au développement du commerce dans le hameau...»

Les textes ont été rédigés à partir des notes de synthèse réalisées par RETRACE, des travaux du service régional de l'inventaire, des archives communales et départementales, d'entretiens, ainsi que de quelques ouvrages traitant des différents thèmes (histoire, ethnographie, architecture, géologie, religion...). Quelques individus et associations ont d'autre part apporter une aide précieuse en transmettant un peu de leur «savoir local».

Les illustrations ont été sélectionnées à partir des fonds photographiques du Parc national des Écrins, des travaux du service régional de l'Inventaire, de prêts de particuliers, ou réalisées pour illustrer certains détails spécifiques (dessins F. Breysse).

Les acteurs du projet

<u>Parc national des Écrins</u>	Maîtrise d'ouvrage
<u>André-Yves Dautier, graphiste</u>	Stratégie générale de valorisation, propositions d'outils de mise en réseau
<u>RETRACE</u>	Recueil d'informations historiques, ethnographiques et architecturales, synthèses
<u>Service de l'Inventaire</u>	Inventaire patrimonial des Hautes-Alpes
<u>Anne Stümpfell EPYMAQUE, graphiste</u>	Ligne graphique, mise en page
<u>Frédéric Breysse, François Aubert, Atelier d'Architecture</u>	Élaboration et maîtrise d'œuvre des aspects techniques d'implantation, dessins
<u>Xavier Picot, Flashmen</u>	Numérisation des images
<u>Imprimerie des Alpes</u>	Films
<u>Max Fabre ELOXAL +</u>	Fabrication, façonnage des panneaux, sérigraphie anodique
<u>Ardoisières de Labassère</u>	Extraction et taille du schiste ardoisier
<u>Services techniques, Sivom de La Grave Villar d'Arène</u>	Implantation, La Grave et Villar d'Arène
<u>Services techniques, Le Monétier-les-Bains</u>	Implantation, Le Monétier-les-Bains



Programme européen Leader II Territoires Écrins, parc national de France

Leader II (programme d'initiative communautaire), qui se termine en décembre 2001, a permis de soutenir des idées nouvelles, de tester des initiatives, des dynamiques collectives qui pourront être transférables ensuite à d'autres territoires.

Dans les Écrins, l'objectif principal du programme était de valoriser un développement basé sur la qualité des patrimoines naturel et culturel du parc national des Écrins, en cherchant un équilibre entre les besoins de développement et la préservation de cet espace à forte valeur patrimoniale.

Au total, 93 actions ont été mises en œuvre dans les Territoires Écrins.

Le programme Leader II a permis d'expérimenter une première séquence de réalisation sur les trois communes du Briançonnais, La Grave, Villar d'Arène et Le Monétier-les-Bains.

Il est maintenant proposé aux collectivités locales de reprendre cette initiative pour l'étendre sur l'ensemble des communes du Parc, avec une maîtrise d'œuvre confiée au Parc national des Écrins.

